



RCGW/asbl



Association Sans But Lucratif

Réserve Communautaire des Gorilles de Walikale.

BP : 48 Gisenyi, Rwanda et Tél: 0853111759 ; 0995475924

E- mail : rcgwalikale@googlemail.com; rcgwgomawalikale@yahoo.fr

EDUQUER LES COMMUNAUTÉS SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS VIS-A-VIS DE LA GESTION FORESTIÈRE.

« Rapport trimestriel des Emissions radiodiffusées "L'homme et l'environnement" ».

Avec l'appui technique et financier du :



Coordination

Janvier 2016

Chapitre I: PRESENTATION GENERALE

1. Contexte et justification

En 2002 notre pays la RDC a promulgué la loi n° 011/2002 portant code forestier qui constitue le cadre légal de réglementation du régime forestier et dont leur connaissance constitue encore un défi majeur à toutes populations et à l'occurrence les communautés locales dépendantes de forêts.

D'après les analyses, l'ignorance et la sous information seraient une des causes majeures de tous les problèmes observés sur la gestion du secteur forestier en Territoire de Walikale.

Face à ce défi, le Réseau CREF a lancé depuis 2006, la vulgarisation du code forestier à travers toute la province du Nord Kivu et à cette occasion, plusieurs séances ont été organisées avec les communautés locales dans la zone d'intervention de la RCGW en Groupements Kisimba et Ihana. Outre cela, des copies de la dite loi ont été également distribuées à nombreuses personnalités et structures locales à travers cette zone d'intervention

Malgré tous ces efforts fournis, le défi est resté encore perceptible. C'est pourquoi une nouvelle stratégie a été adoptée consistant à l'organisation des émissions radio diffusées afin de donner la chance de prise de connaissance et d'appropriation des prescrits légaux régissant la gestion du secteur forestier en RDC aux communautés locales forestières de Pinga et ses environs.

C'est dans ce cadre que la RCGW a initié l'émission « ***l'homme et l'environnement*** » à la Radio Ecologique de Pinga (REPI-Fm), émettant à partir de Pinga/Nkassa, Chef lieu du Groupement Kisimba en Territoire de Walikale afin de renforcer les connaissances des communautés locales sur la gestion durable des ressources naturelles.

Ce rapport présente les grandes lignes qui avaient été développées pendant les émissions radio diffusées animée durant le trimestre allant donc du 05 Août 2016 au 10 Janvier 2016.

Ces émissions ont été réalisées dans le cadre d'informer, communiquer et éduquer les populations de Pinga et ses environs sur le processus de la gestion des ressources naturelles et celui de la foresterie communautaire.

2. OBJECTIFS DE LA VULGARISATION

2.1. Objectif global :

Renforcer la dynamique de dialogue communautaire sur la gestion du secteur forestier à Pinga et ses environs en Territoire de Walikale. .

2.2. Objectifs spécifiques :

- Informer les communautés sur les prescrits des textes légaux (nationaux et internationaux) de gestion forestière ;
- Contribuer à la scolarisation des enfants en développant la culture environnementale du monde scolaire,

- Faciliter les échanges mutuels avec les acteurs sur l'exploitation forestière dans la contrée de Pinga et ses environs;
- Analyser l'impact de l'exploitation forestière sur le niveau de vie socioéconomique des communautés locales;
- Alerter chaque partie prenante à prendre ses responsabilités vis-à-vis de l'exploitation forestière en milieu rural.

3. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

La méthodologie pour cette activité consistera à organiser les émissions selon les étapes suivantes :

- Organisation des exposés à la station de la Repi-fm : des émissions radio diffusées ont été animées par l'animateur de la RCGW avec des thèmes tirés du code forestier et autres textes légaux nationaux et internationaux touchant la réglementation de la gestion du secteur forestier;
- Organisation des concours : à certains jours, l'animateur lançait des questions concours aux auditeurs des émissions en guise d'évaluation du degré de compréhension. Il a été question, pour ce concours, à poser des questions après chaque émission sur les thèmes développés. Cette stratégie a permis la communication entre la structure d'organisation des émissions et les auditeurs à travers les réponses aux questions posées dont les réponses étaient remises sous plis fermés. A cet effet, l'auditeur gagnant était encouragé par un cadeau petit soit-il à titre qui consistait à couvrir les frais scolaire du mois en cours. Ces cadeaux consisteront à couvrir les frais scolaires des enfants gagnants ou leurs pour l'année scolaire 2015-2016 en cours.

4. LIEU ET PERIODE DE L'ACTIVITE

Les émissions de ce premier trimestre ont été animées par l'animateur de la RCGW à la station de la REPi-Fm ; et cela pour une période allant du 05 Août 2015 au 01 janvier 2016. Ces activités se réalisées deux à trois fois par semaine conformément à la grille de programme établie dont chaque lundi de 19h⁰⁰ à 20h⁰⁰, chaque jeudi de 7h30 à 8h30' et de fois chaque samedi de 18h30'-19h⁰⁰. Signalons que ce programme a connu plusieurs perturbations à la suite de plusieurs facteurs, entre autres, le manque d'énergies, les pannes, la mauvaise saison ;....

5. LES BENEFICIAIRES DE L'ACTIVITE

Ces émissions ont été diffusées à l'attention de toute la population en général et particulièrement aux élèves des écoles primaires et secondaires et université de Pinga et ses environs, espace arrosé par la radio écologique de Pinga. Pour ce qui est de l'organisation des concours, les 10 bénéficiaires des cadeaux sont particulièrement les élèves qui sont scolarisés dans les écoles primaires et secondaires dont ceux mêmes ou leurs parents ont répondu favorablement à nos questions.

6. RESULTATS ATTEINTS

Après un trimestre de travail de l'année 2015-2016, il a été possible d'atteindre les résultats suivants

6.1. Produits :

- 39 émissions radio diffusées durant la période allant du 6 Août 2015 au 10 Janvier 2016 ;
- 5 élèves scolarisés pendant le premier trimestre de l'année scolaire sur base des cadeaux aux concours.

6.2. Effets

- Prise de conscience communautaire et connaissance globale des prescrit des textes légaux dans l'exploitation des ressources forestières ;
- La culture de dialogue sur la gestion forestière développée au sein des communautés.

6.3. Impact :

- ❖ Les communautés respectent et appliquent certaines dispositions réglementaires dans la gestion et exploitation de leurs espaces vitaux
- ❖ Appropriation progressive les résultats des activités de la RCGW et le processus de la foresterie communautaire.

Chap. 2. DU CONTENU INDICATIF DE LA MATIERE

La matière traitée lors des émissions radio animées durant cette période du 05 Août 2015 au 10 janvier 2016, comportait généralement les notions de la loi n° 011/2002 portant nouveau code forestier de la RDC promulgué le 29 Août 2002.

Dans cette loi, nous avons extrait l'essentiel des matières adaptées au contexte du milieu de travail qui est pratiquement forestier et que les gens ne vivent de l'exploitation artisanales des ressources , entre autres la chasse, agriculture, la cueillette...

Tableau n° 01 Les émissions radio diffusées (du 06 Août 2015-10 janvier 2016)

N°	Date	Lieu et heure	Présentateur	Thème du jour	Référence	Sujet de dialogue avec les auditeurs	Observations
1	Jeudi 06/08/2015	le 7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	Généralité sur le nouveau code forestier de la RDC : pour quoi le code forestier en RDC et l'innovation,	P7 du Code forestier de la RDC	RAS	RAS
2	Lundi 10/08/2015	le 19h30-20h ⁰⁰	Mwindo Munewa Janvier	Les innovations du nouveau code forestier sur le plan institutionnel et de la gestion forestière.	P7 du code forestier.	RAS	RAS
3	Jeudi 13/08/2015	le 7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	Les innovations du nouveau code forestier sur le plan institutionnel et de la gestion forestière.	P7 du code forestier.	RAS	Rediffusion de l'émission du lundi 10/08/2015.
4	Samedi 15/08/2015	le 18h30'-19h ⁰⁰	Mwindo Munewa Janvier	Du statut des forêts : Le cadre juridique des forêts et l'appartenance des forêts	Art 7, 8, 9 sur la P11.	RAS	RAS
5	Lundi 17/08/2015	le 19h30-20h ⁰⁰	Mwindo Munewa Janvier	De la classification des forêts : Généralités sur les 3 sortes de forêts (forêts classées, protégées et, forêts de production permanente) ;	Art 10 et P11	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les différentes sortes de forêts les citer ; - De quelle catégorie classe-t-on les forêts que nous utilisons pour notre survie . 	RAS
6	Jeudi 20/08/2015	le 7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	De la classification des forêts : Généralités sur les 3 sortes de forêts (forêts classées, protégées et, forêts de production permanente) ;	Art 10 et P11	RAS	Rediffusion de l'émission du lundi 10/08/2015
7	Samedi 22/08/2015	le 18h30'-19h ⁰⁰	Mwindo Munewa Janvier	Les forêts classées : Les différentes catégories de forêts classées, la politique de l'Etat congolais en matière de classement des forêts, la responsabilité dans le classement des forêts ;	Art 12-15 ; P12	Proclamation du résultat du concours du 17/08/2015	4 copies de réponses ont été réceptionnées comme réponse à la question concours.

N°	Date	Lieu et heure	Présentateur	Thème du jour	Référence	Sujet de dialogue avec les auditeurs	Observations
8	Lundi 24/08/2015	le 19h30-20h°°	Mwindo Munewa Janvier	Les forêts protégées : Définitions, mode d'acquisition et gestion des forêts des communautés locales.	P13, Art 20-22	RAS	
9	Jeudi 27/08/2015	le 7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	Les forêts protégées : Définitions, mode d'acquisition et gestion des forêts des communautés locales.	P13, Art 20-22	RAS	Rediffusion du 22/08/2015
10	Samedi 29/08/2015	18h30'-19h°	Mwindo Munewa Janvier	Les forêts des communautés locales : Définitions ; le mode d'acquisition et de gestion des forêts des communautés locales.	P13, Art 20	- Qu'est-ce une communauté locale. - Quelle article qui traite de la forêt des communautés locales.	
11	Lundi 31/08/2015	le 19h30-20h°°	Mwindo Munewa Janvier	Les forêts protégées et de production permanente : définition ; mode d'acquisition et gestion des forêts des communautés locales, mode d'acquisition et de gestion des forêts de production.	P13, Art 20	Proclamation du concours du du samedi 29/08/2015	Les réponses d'un seul candidat ont été réceptionnées, et qui malheureusement n'a pas satisfait.
12	Jeudi 02/09/2015	le 7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	Les forêts protégées et de production permanente : définition ; mode d'acquisition et gestion des forêts des communautés locales, mode d'acquisition et de gestion des forêts de production.	P13, Art 20	RAS	Rediffusion du 31/08/2015
13	Lundi 12/10/2015	le 19h30'-20h°°	Mwindo Munewa Janvier	Les droits d'usages forestiers : Le principe général ; les droits d'usages dans les forêts classées.	Art 36-40 P15, 16.	RAS	RAS
14	Jeudi 15/09/2015	le 7h30'-8h30'	Mwindo Munewa	Les droits d'usages forestiers : Le principe général	Art 36-40 P15, 16.	RAS	Rediffusion du 12/10/2015

N°	Date	Lieu et heure	Présentateur	Thème du jour	Référence	Sujet de dialogue avec les auditeurs	Observations
			Janvier	Les droits d'usages dans les forêts classées.			
15	Samedi le 17/09/2015	18h30'-19h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Les droits d'usage dans les forêts protégées : réglementation et mode de prélèvement des ressources forestières.	Art 41-44 ; P16	RAS	RAS
16	Lundi le 19/09/2015	19h30'-20h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Les droits d'usage dans les forêts protégées : réglementation et mode de prélèvement des ressources forestières.	Art 41-44 ; P16	RAS	Rediffusion du 17/09/2015.
17	Samedi le 24/09/2015	18h30-19h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Les droits d'usages forestiers : Le principe général Les droits d'usages dans les forêts classées.	Art 36-40 P15, 16.	RAS	Rediffusion du 12/10/2015
19	Lundi le 26/09/2015	19h-20h°°'	Mwindo Munewa Janvier	De la protection des forêts : Mesures générales de protection et des essences protégées Les attitudes à adopter pour la protection des essences forestières	Art 45-51 ; P17	- Pourquoi protège-t-on les forêts ? - Qui bénéficient de la protection des forêts ?	Concours
19	Jeudi le 29/09/2015	7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	De la protection des forêts : Mesures générales de protection et des essences protégées Les attitudes à adopter pour la protection des essences forestières	Art 45-51 ; P17	RAS	Rediffusion du 26/09/2015
20	Samedi le 31/09/2015	18h30'-19h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Les droits d'usage dans les forêts protégées : De la réglementation dans la gestion ; Le mode de prélèvement des ressources forestières.	Art 41-44 ; P16	Proclamation concours du	Rediffusion du 17/09/2015.
21	Lundi le	19h-20h°°'	Mwindo Munewa	Du contrôle de déboisement : Motivation	Art 52-54, P18	Question	

N°	Date	Lieu et heure	Présentateur	Thème du jour	Référence	Sujet de dialogue avec les auditeurs	Observations
	02/11/2015		Janvier	les principes de gestion ;			
22	Jeudi le 05/11/2015	7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	Du contrôle de déboisement : Motivation les principes de gestion ;	Art 52-54, P18	RAS	Rediffusion du 05/11/2015
23	Samedi le 07/11/2015	18h30'-19h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Du contrôle de déboisement : Motivation les principes de gestion ;	Art 52-54, P18	- Qui a la charge du contrôle du boisement ? - Pourquoi le contrôle du boisement dans la gestion forestière.	RAS
24	Lundi le 09/11/2015	19h-20h°°	Mwindo Munewa Janvier	Du contrôle des feux des forêts et de brousse : Motivation ; les principes de gestion ;	Art 55-64, P18	RAS	RAS
25	Jeudi le 12/11/2015	7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	Du contrôle des feux des forêts et de brousse : Motivation.	Art 55-64, P18	Question	Rediffusion du 09/11/2015
26	Samedi le 14/11/2015	18h30'-19h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Du contrôle des feux des forêts et de brousse : les principes de gestion ; des sanctions prévues	Art 55-64, P18	RAS	Rediffusion du 09/11/2015
27	Lundi le 16/11/2015	19h-20h°°	Mwindo Munewa Janvier	De l'inventaire, des forêts : inventaires et les normes techniques : Inventaire des forêts, Les normes techniques ; la reconnaissance forestière et le titulaire de la reconnaissance ;	Art 65-70, 19-20	RAS	RAS
28	Samedi le 21/11/2015	18h30'-19h°°'	Mwindo Munewa Janvier	Les droits d'usage dans les forêts protégées : réglementation et mode de prélèvement	Art 41-44 ; P16	RAS	Rediffusion du 17/09/2015.
29	Lundi le 23/11/2015	19h-20h°°	Mwindo Munewa	Les droits d'usage dans les forêts protégées : réglementation et mode de	Art 41-44 ; P16	RAS	Rediffusion du 17/09/2015.

N°	Date	Lieu et heure	Présentateur	Thème du jour	Référence	Sujet de dialogue avec les auditeurs	Observations
				prélèvement			
30	Samedi, le 28/11/2015	18h30'-19h ⁰⁰ '	Mwindo Munewa Janvier	De l'inventaire, des forêts : inventaires et les normes techniques : Inventaire des forêts, les normes techniques ; la reconnaissance forestière et le titulaire de la reconnaissance ;	Art 65-70, 19-20	<ul style="list-style-type: none"> - Qui s'occupe de l'inventaire forestier et pourquoi ?, - Après inventaire, qui décide sur l'exploitation ? 	Réponses de deux candidats ont été réceptionnées.
31	Lundi, le 30/11/2015	19h-20h ⁰⁰	Mwindo Munewa Janvier	De l'aménagement des forêts :	Art 71-76, P20	RAS	RAS
32	Samedi le 5/12/2015	18h30'-19h ⁰⁰ '	Mwindo Munewa Janvier	De l'aménagement des forêts	Art 71-76, P20	RAS	Rediffusion du 30/11/2015
33	Jeudi le 10/12/2015	7h30'-8h30'	Mwindo Munewa Janvier	De la reconstitution forestière	Art 77-81	Proclamation du concours du 28/11/2015	RAS
34	Mercredi le 16/12/2015	18h30'-19h30'	Twendi Muruhya Thaddée	Du processus de la foresterie communautaire en RDC : de la classification des forêts ; de la motivation de l'approche des forêts des communautés locales ; l'évolution du processus de la foresterie dans les CFCL Butembo et Banamuruhya.	Art 22 code forestier et décret sur le CFCL	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les différents types de forêts selon la loi forestière en RDC ? - Qui octroi le titre des concessions des forêts des communautés locales ? - Qu'est-une communauté locale ? 	3 Gagnants sur 6 candidats. Le Parent Bahi Musore qui a gagné avec 9/10 (faveur de son fils Jacques MBIRINGI de 4 ^{ème} HP de l'Institut KABEZA,) Iray Barusi 8/10 et Charmante Bwira 7/10
35	Samedi le 19/12/2015	18h ⁰⁰ '-19h ⁰⁰ '	Twendi Muruhya Thaddée	Les droits d'usages forestiers : Le principe général Les droits d'usages dans les forêts classées et protégées	Art 36-44, P 13 et 14	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les droits d'usage dans les forêts classées ; - Comment les communautés 	1 gagnant sur 4 postulants. Encore le Parent Bahi Musore qui a gagné avec 8/10

N°	Date	Lieu et heure	Présentateur	Thème du jour	Référence	Sujet de dialogue avec les auditeurs	Observations
						locales utilisent les forêts dans leurs espaces vitaux ; - Quels sont les produits autorisés pour la commercialisation dans une forêt protégée et par qui ?	en faveur de son fils Jacques MBIRINGI de l'Institut Kabeza/Pinga
36	Lundi, le 20/12/2015	19h ⁰⁰ -20h ⁰⁰	Twendi Muruhya Thaddée	De la constitution d'un dossier de demande de forêt des communautés locales : dossier spécifique	Art 4-6 du décret de CFCL	RAS	RAS
37	Samedi le 02/01/2016	18h30'-19h ⁰⁰ '	Mwindo Munewa Janvier	De la concession forestière : principes généraux	Art 82-86, P23 ;	RAS	RAS
38	Lundi le 4/01/2016	19h-20h ⁰⁰	Mwindo Munewa Janvier	De la concession forestière : principes généraux	Art 82-86, P23 ;	RAS	Rediffusion du 2/01/2016
39	Samedi, le 09 janvier 2016	18h30'-19h ⁰⁰ '	Mwindo Munewa Janvier	Du contrat de concession forestière : le bénéficiaires et les clauses du contrat de concession.	Art 87-90, P24	- Que prévoit le cahier des charges sociales en matière de contrat de concession ? - Qui signe le cahier de charges sociales ?	Proclamation 1 gagnant

NB : tout au lors des émissions, nous avons 5 personnes ont gagné les coucouis et dont leurs fils ont bénéficié du paiement des frais de scolarité pour ce premier trimestre de la manière suivante : Bahi Musore qui a gagné deux fois avec 9/10 et 8/10 (faveur de son fils Jacques MBIRINGI de 4^{ème} HP de l'Institut KABEZA,) 2. Iray Barusi 8/10 et 3. Charmante Bwira 7/10.

CHAPITRE 3. DIFFICULTÉES RENCONTRÉES ET RECOMMANDÉS

1. Difficultés rencontrées

Dans ce chapitre nous décrivons les difficultés rencontrées pendant la réalisation des émissions radio de ce premier trimestre. Il s'agit notamment de :

- Insuffisance de l'énergie : il est important de noter que la Radio REPI, connaît de sérieux problèmes d'approvisionnement en énergie solaire, ce qui constitue une difficulté majeure pour la réalisation des émissions. Le problème est dû non seulement à la qualité d'installation solaire, mais aussi à la puissance et le stockage ;
- La faible puissance de l'émetteur : ne permet pas d'arroser un espace plus vaste depuis une panne qui s'était produite à la station au mois de mai 2015 ;
- Insuffisance des matériels de collectes et de traitement des informations.

2. Les recommandations

Au vu de ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

- Renforcer l'appui technique et financier à la Radio afin de pouvoir acquérir des matériels modernes qui permettront d'arroser un espace plus vaste ;
- Etendre cette activité activités dans les autres zones non arrosées actuellement.

Annexe : Grille des programmes des émissions radio à la REPI-Fm

HEURES	LUNDI	MARDI	RECREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DOMANCHE
6h ⁰⁰ -6h30'	Animation de l'antenne et Communiqué	Animation de l'antenne et Communiqué	Animation de l'antenne et Communiqué	Animation de l'antenne et Communiqué	Animation de l'antenne et Communiqué	Animation de l'antenne et Communiqué	Prédication (église disponible)
6h30'-6h45'	Relais avec RFI	Relais avec RFI	Relais avec RFI	Relais avec RFI	Relais avec RFI	Relais avec RFI	Relais avec RFI
6h45'-7h ⁰⁰	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local
7h ⁰⁰ -7h30'	Détente culturelle et animation (REPI)	Détente culturelle et animation (REPI)	Détente culturelle et animation (REPI)	Détente culturelle et animation (REPI)	Détente culturelle et animation (REPI)	Détente culturelle et animation (REPI)	Détente culturelle et animation (REPI)
7h30'-8h30'	Emission Onde Paix et pain (CORACON)	Emission RNW (Coracon)	Droits humains	L'homme et l'Environnement (RCGW)	Emission RNW (CORACON)	Animation de l'antenne sur l'Education Civique Société civile)	l'Education Civique (Société civile)
8h30-9h ⁰⁰	Animation de l'antenne et Communiqué et pause	Animation de l'antenne et Communiqué et pause	Animation de l'antenne et Communiqué et pause	Animation de l'antenne et Communiqué et pause	Animation de l'antenne et Communiqué et pause	Animation de l'antenne et Communiqué et pause	Animation de l'antenne et Communiqué et pause
16h30-17h ⁰⁰	Animation Communiqué	Animation Communiqué	Animation Communiqué	Animation Communiqué	Animation Communiqué	Génie en herbes (LES ECOLES)	Salamu za watoto
17h ⁰⁰ -17h30'	La voix de la femme rurale (les femmes)	Paix et cohabitation.	Cohabitation pacifique (Heal Africa)	Santé (Zone de santé)	Santé (Zone de santé)	La voix de la femme rurale (mutuelle des femmes)	Salamu za watoto
17h30'-18h ⁰⁰	Relais BBC	Relais BBC	Relais BBC	Relais BBC	Relais BBC	Relais BBC	Relais BBC
18h ⁰⁰ -18h30'	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local	Flash Info local
18h30-19h ⁰⁰	Relais la voix de l'Amérique	Agriculture (agronome)	Espace éducatif théâtre avec NRC	Saa ya Bwana L'heure de l'éternel de la 5 ^{ème} CELPA	Agriculture et élevage(Agronome)	Espace éducatif théâtre avec NRC	L'homme et l'environnement (RCGW)
19h ⁰⁰ -20h ⁰⁰	L'Homme et l'Environnement (RCGW)	Le développement chez nous (Jeunesse)	La voix de la femme rurale	-Paix et cohabitation.	Santé (Zone de santé)	Sport et loisir (partenaire ouvert)	Emission Onde Paix et paix (OPP)
20h ⁰⁰ -21h ⁰⁰	Les savoirs traditionnel Nyanga(ouvert)	Les savoirs traditionnel Hunde (ouvert)	Education civique	Le développement chez nous	Les savoirs traditionnel Nyanga (ouvert).	Les savoirs traditionnel Hunde (ouvert).	Prédication (église disponible).